

***Ville en crise. La pandémie en France : le retour de l'État
Providence?***

Avec Marie Delaplace, le 17 février 2021

PRÉSENTATION DE MARIE DELAPLACE :

La présentation de Marie Delaplace portait sur le thème du retour de l'Etat providence en cette période de crise sanitaire.

En effet, le contexte de la pandémie a mené Marie Delaplace à s'interroger sur les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité économique en France. Alors que le contexte avant le Covid encourageait plutôt une austérité budgétaire et une libéralisation de l'économie, la situation actuelle favorise la mise en place d'une solidarité nationale orchestrée par l'État. L'État providence aurait-il donc de nouveau sa place en France ?

1- LES EFFETS DE LA PANDÉMIE SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :

Rappel du contexte économique de la période de crise sanitaire en France : chute de 8,3 % PIB (moins 200 milliards) et de 5,5 % de la consommation en 2020. Cette crise beaucoup plus grave que celle dite des "subprimes" de 2008.

Il y a une variation de l'impact de la crise en fonction des secteurs professionnels :
- 28,9 % de chiffre d'affaire pour la branche "restauration-hébergement", - 27,8% pour les transports.

On assiste à une chute significative des recettes générées par le tourisme, par exemple dans les musées (- 66 % de fréquentation pour le Louvre) ou dans les aéroports (- 75,6 % en octobre 2020), entraînant une hausse du chômage.

L'intervention réglementaire de l'Etat a pris différentes formes : confinement, fermeture des frontières, régulation conjoncturelle de l'activité : plan de relance de l'activité, prêts garantis par l'État, chômage partiel, fonds de solidarité, soutien d'entreprises publiques etc.

On a observé un creusement du déficit public (+10,3 %) et un accroissement de la dette à hauteur de 2 674 milliards d'euros.

2 - À LONG TERME, UNE NÉCESSITÉ DE REDÉFINITION DES OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :

Avant le début de la crise, la tendance était à la libéralisation et à la limitation des dépenses et de l'intervention de l'État.

Certains économistes pensent que c'est l'Etat qui est le problème, et c'est l'État providence qui vient lutter contre ce problème.

Les dommages du fonctionnement actuel de l'économie et de la société :

- Produire à moindre coût pour être productif à l'échelle mondiale.
 - Une politique orientée vers l'accroissement de la compétitivité internationale.
 - Politique de recherche à court terme sur appel à projet (des recherches limitées dans le temps).
 - Des mobilités accrues de marchandises, et des hommes.
 - Une grande pression sur l'environnement.
- > Faut-il changer de logiciel de l'activité et la pensée économique dominante ?
Devons-nous maintenant considérer que l'objectif de l'activité économique n'est pas le profit ?

L'objectif de l'économie aujourd'hui serait la satisfaction de tous et sans obérer les possibilités la satisfaction de tous demain, on en est loin aujourd'hui, ce qui nous amène à la nécessité d'un raisonnement systémique prenant en considération l'homme et les autres parties prenantes de notre écosystème, la terre.

Les résultats du sondage sont partagés d'une manière plus ou moins similaire, avec une légère tendance à Valérian.

- Grégory Garnier, patron d'une entreprise d'événementiel, touché par la crise et par les décisions gouvernementales depuis un an. *Point de vue contre l'interventionnisme de l'Etat durant la pandémie.*
- Rémi Galibert, chef d'un service de réanimation. *Point de vue en faveur d'un plus fort investissement de l'État, critique face au libéralisme appliqué aux service publics.*
- Valérian Jeunehomme, travaille au ministère de la transformation et de la fonction publique. *Point de vue "nuancé" sur la place de l'Etat.*

Résultats du sondage concernant le jeu de rôle :

Grégory : 29%

Rémi : 33%

Valérian : 38%

LES QUESTIONS DES ÉTUDIANTS :

1ère question : comment l'intervention de l'État face à la crise pourrait alimenter le clivage politique entre les différents partis politiques ?

Réponse de Marie Delaplace : Dans le monde politique, aujourd'hui, la majorité partage la nécessité de cette intervention de l'État providence, même si les critiques sont nombreuses quant aux formes et à l'efficacité de cette intervention.

À l'international, l'intervention de l'État existe aussi, mais elle est moins importante qu'en France, et les débats par rapport à cette intervention sont plus virulents.

2ème question : l'Etat providence doit-il être appliqué par le gouvernement ou l'Assemblée Nationale ?

Réponse de M.D. : Quant à l'intervention d'un Etat providence, il faut rappeler que le Parlement a voté pour les projets de lois de finances rectificatives relatives à la pandémie et le projet de loi de finances de 2021 qui lui aussi voté par le Parlement, donc le Parlement adhère à ces lois de finances rectificatives et initiales qui ont été votées.

La décentralisation rime avec une augmentation des inégalités à l'échelle locale. Quand on laisse les collectivités prendre en charge

3ème question: Dans cette crise, quel est le rôle des pouvoirs locaux et des acteurs territoriaux ?

(Question non répondue par manque de temps)

POINTS POSITIFS ET LIMITES DU FORMAT DE LA CONFÉRENCE

Le passage de la parole entre Marie Delaplace et les autres intervenants a été assez fluide et le jeu de rôle a apporté du dynamisme à la conférence en créant une mise en scène. En outre, le sondage a permis de faire participer l'audience et les faire réagir sur le sujet abordé. Cette interaction entre les intervenants et l'auditoire est à développer pour les prochaines conférences afin de rendre le format plus intéressant, encore plus si les conférences sont à distance.

En revanche, le format d'une heure n'est pas suffisant pour une conférence de ce type. De ce fait, la conférence a débordé d'une dizaine de minutes. Il faut aussi prévoir un temps de flottement de deux ou trois minutes au début de la conférence avant que l'ensemble des étudiants puissent arriver sur le zoom. En

outre, notre groupe étant composé de 15 étudiants, il n'est pas possible de faire passer l'ensemble du groupe à l'oral sur un temps aussi réduit.

Outre la durée de la conférence, de nombreux problèmes techniques lors des sondages se sont produits. Tous les étudiants ne pouvaient pas voir le sondage et donc répondre aux questions posées. Ainsi, le sondage a dû être réalisé à l'oral ou être écrit sur la discussion du zoom.

De plus, le sondage concernant le jeu de rôle n'a pas fonctionné. Nous avons dû créer un autre sondage mais les choix ne correspondaient pas aux intervenants (Grégory = oui; Rémi = non; Valérian = je ne sais pas). Les sondages n'ont pas vocation à être exhaustif mais, s'ils sont bien menés, peuvent contribuer à l'intérêt de la conférence.